



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°26 publié le 17/02/2026

Réunion du lundi 16 février 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Abh : demande changement d'horaire pour le match du 21/02 en Coupe de la Loire U15F

Monts du Forez : demande à avancer le match de Coupe de la Loire complémentaire, du 21/02 au 20/02

Monts et Plaine : changements de terrain en Coupe de la Loire complémentaire du 21/02, à Chazelles sur Lyon et en Coupe de la Loire U18F du 21/02 à Chazelles sur Lyon, à 15h

Se. St Charles Vigilante : demande à avancer le match U15F du 28/02 au 25/02

St Chamond : accord pour avancer le match U15F du 28/02 au 25/02 à 18h30

Chateauneuf : forfait en Seniors à 8 D3 Sud, match du 14/02

St Denis de Cabanne : feuille de match papier U15F, match du 31/01 ; demande changement d'horaire pour le match de Coupe de la Loire U15F du 21/02

Feurs : accord pour jouer à 15h30, match de Coupe de la Loire U15F du 21/02

Perreux : arrêté municipal du 11 au 15/02

Cordelle : arrêté municipal du 13 au 15/02

Sud Forez Luriecquois : arrêté municipal du 12 au 16/02

Ouches : arrêté municipal du 14 au 15/02

Montagnes du Matin : arrêté municipal du 14 au 15/02

Se. Portugais : demande à avancer le match en Seniors à 8 D3 Sud, du 06/04 au 01/03, à 13h ; en attente de l'accord de l'Oc. Ondaine

Bussièrès : arrêté municipal du 14 au 15/02

INFORMATION IMPORTANTE

- RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à commission).

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

INFORMATIONS DIVERSES

- Pour toute modification ou forfait : merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

- Les clubs détenteurs des Coupes de la Loire 2025, U15, U18, Seniors à 8 Principale, Seniors à 8 Complémentaire et Seniors à 11, doivent rapporter leur trophée au District de la Loire, au plus tôt.

COUPES DE LA LOIRE

- A cause d'un problème de terrain, le match n°55503613 de Coupe de la Loire U15F, FOREZ ROANNAIS – MONTAGNES DU MATIN, du samedi 21 février, se jouera à 13h30, même stade.
- A cause d'un problème de terrain, le match n°55503629 de Coupe de la Loire Seniors à 8 Principale, FOREZ ROANNAIS – PERIGNEUX ST MAURICE, du samedi 21 février, se jouera à 15h, même stade.

MATCHS REPORTES

La rencontre n°54476744, D1, **Montagnes du Matin – Astrée**, se jouera le **dimanche 29 mars**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667621, D3 Nord, **Bussières – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667144, D3 Nord, **Ouches – Nord Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, à 15h30, même stade.

La rencontre n°54667326, D3 Nord, **Perreux – Forez Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, à 14h, même stade.

La rencontre n°54667771, D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Sury le Comtal**, sera remis à une date ultérieure.

La rencontre n°54667622, D3 Nord, **Cordelle – Villers**, se jouera le **vendredi 24 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667617, D3 Nord, **Parigny St Cyr – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.